



Grenoble, le 25 septembre 2023

Remaniement de l'exécutif départemental

Suite aux élections sénatoriales, le Département remaniera son exécutif lors de la prochaine Séance publique du 20 octobre.

En effet, en application de la loi sur le non cumul des mandats, Damien Michallet ne peut plus exercer de fonction exécutive locale, suite à son élection hier au Sénat.

C'est pourquoi le Président Jean-Pierre Barbier soumettra au vote de l'Assemblée départementale la nomination d'Aurélie Vernay, Conseillère départementale de la Verpillière, à la vice-présidence en charge du numérique.

Le Président proposera aussi à l'Assemblée départementale que Cyrille Madinier, actuellement Vice-président délégué à la ruralité, devienne Vice-président en charge de la ruralité, de l'agriculture et de la forêt, Fabien Mulyk ayant décidé de se retirer de ses délégations pour des raisons personnelles.

Christophe Revil, Conseiller départemental de Fontaine-Seyssinet, intégrera aussi l'exécutif départemental en devenant Vice-président délégué à la gestion de l'eau.

« Je soumettrai au vote de l'Assemblée ce remaniement qui permet de nommer à l'exécutif deux nouveaux Vice-présidents, tout en renforçant la parité. Je tiens à remercier Fabien Mulyk, qui a été un Vice-Président engagé sur les questions agricoles, très présent sur le terrain et qui a porté avec convictions les priorités politiques départementales en matière d'agriculture. Et remercier également Damien Michallet qui a géré avec brio le dossier du Très haut débit en Isère, un chantier particulièrement sensible pour les Isérois », indique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr